CADBINISTRATEOR DE L'ESSLE

Journal de Roubai

TARIF B'ABONNEMENTS.—Renheis-Tourceing, le Nord et les départements tropèse : Trois mois, 5 fr.; 5 km mois, 9 fr.; Un an, 45 fr. Les autres Départements et l'Euraper le part on son. Agence particulière à Parle, 26, rue Foydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. - Tourcoing, rue Nationale, 78 Directeur-Propriétaire: Alfred REBOUX

ONNEMENTS ETANNON ES: A ROCARIA, AND bereaut de journal, Grande-Rue, 71. — A Toracoire, aux bureaut de journal, rue Nitonale, 78, et à la liberaire Watescur, rue Saint-Acques, 39. — A Pants, & Lique e Hursh, et liberaire Watescur, rue Saint-Acques, 30. — A Pants, & Lique e Hursh, et de la Bourse, 8. — A Harrellan, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeisse, — À Mozsaco, ches M. Huan Lasouca, rue de la Staiun. — Es vente à Publica aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lanare.

CE NUMÉRO

Comprenent SIX PAGES NE DOIT ETRE VENDU

QUE 5 CENTIMES

NOS FEUILLETONS

Nous commencerons, demain, dimanche, publication d'un roman d'un puissant intérêt,

FONTLUCE

MAUVAIS JOUEURS

Paris, 9 juin.

Les radicaux sont comme ces mauvais joueurs pour lesquels la partie est nulle, tant

qu'ils ne l'ont pas gagnée. Battus, hier, à plate couture, dans l'élection de la commission du budget, au lieu d'accuser le coup, simplement, ils n'ont pas manqué de

crier « Çà ne compte pas ! » crier « Çà ne compte pas ! »

Et payant d'audace, ils ont essayé d'arracher à la faiblesse de la Chambre l'annulation des opérations du 2° bureau.

Inconsolable de son échec, M. Salis, la voix

tremblante d'émotion,.. et de colère, a dé-noncé les irrégularités du scrutin. Dans le 2° bureau, on aurait fait voter des

absents! Le président du bureau, l'honorable M. de Mahy, a eu beau faire observer que les votes des absents eussent-ils été acquis tous sans exception à M. Salis, le résultat n'eût pas été modifié, tous ces parangons de vertu qui se nomment Viviani, Bos et Fournière sont venus au secours de la morale outragée et ont proposé l'annulation des opérations.

Or, l'usage — un usage détestable d'ailleurs - s'est depuis longtemps établi à la Chambre, de faire voter les absents.

de faire voter les absents.

C'est ainsi que le ministère n'a pas de plus fermes soutiens que M. Wilson qui ne vient jamais au Palais-Bourbon, que M. Cornudet pensionnaire d'une maison d'aliénés et que M. Légitimus, retenu à la Martinique par la pratique de la sorcellerie et l'évocation des

Jamais MM. Salis et Massé, ces hommes de principe et d'austérité,n'ont protesté contre la validité des scrutins auxquels prennent part

ces absents d'un genre spécial.

Leurs voix vont au ministère : tout est donc pour le mieux. Mais que par hasard le vote des absents

les desserve et nos bons radicaux retrouvent leur intransigeante honnêteté.

C'est pourquoi MM. Fournere et Viviani réclamaient l'annulation du scrutin qui avait laissé leurs amis sur le carreau.

La Chambre leur a refusé cette satisfaction à 100 voix de majorité.

Toutefois M. de Mahy, un vieux républicain, qui ne supporte pas qu'on le puisse soup-conner, ayant donné sa démission, les radicaux et les socialistes du 2º bureau pourront se

mpter de nouveau. Et comme la Chambre a décidé que le vote se ferait désormais par appet nominal, s'ils perdent de nouveau la partie, ils n'auront plus une raison de réclamer,

Et si, comme il faut l'espérer, M. de Mahv est réélu à une majorité plus forte encore que la première fois, nos vertueux jacobins pourront méditer sur la vérité du proverbe. Tel qui cuide engeigner autrui Bouvent s'engeigne lui-même.

Informations

L'ARTICLE 7

L'ARTICLE 7

Paris, 8 juin. — Deux groupes se sont réunis aujourd'hui pour s'occuper de la proposition Rabier, les
progressistes et les radicaux. Les progressistes en décidé de voter contre cette proposition; les radicaux, au contraire; ont résolu de faire démain une
demarche auprès du président du conseil pour l'inyiter à hâter la discussion de cette proposition.

M. Rabier, qui comptait déposer sa proposition
lucdi, subordonne sa résolution à la réponne que
fera demain M. Waldock-Rousseau aux délégués du
groupe-radical.

Il semble que M. Râbier, qui se vantait l'autre

groupe radical.

Il semble que M. Rábier, qui se vantait l'autre iour des deux cents signatures qu'il avait réunies, s Il semble que M. Rabier, qui se vantait l'autre jour des deux cente signatures qu'il avait réunies, a perdu de la belle assurance et que les radieaux sont en soume plutôt embarransée de na proposition. Une opposition significative s'est en effet, mani-festée parmi les députés de toutes nuances, contre l'initiative de M. Rabier qui leur paratt pleine de

LE BUREAU DE LA COMMISSION DU BUDGET Paris, 9 juin. — La commission du budget qui de-vait se réunir à trois heures, ne s'est réuni qu'a cinç, en rainon des incidents de la séance. Il a été procédé immédiatement à la constitution du bureau. M. de

iumédiatement à la constitution du bureau. M. de Mahy, démissionnaire, n'assistat pas à la réunion. M. Cochery, aucien ministre des finances, a éje édu par la voix centre 16 à M. Rouvier, trois à M. Menurer, et un bullatin blanc. Ont été élus vice-présidents: MM. Merlou, Boudengot et le Myre de Villers. Ont été élus secrétaires: MM. Plichona Decker, David, Reiberti et Perreau.

LE DROIT D'ASSOCIATION

Paris, 8 juin. — Le commaision du droit d'association a adopté le rapport de M. Trouillot dont neus avous récemment fait connaître les conclusions. Ce rapport a été déposé aujourd'hui même sur le bureau de la Chambre.

reau de la Chambre.

M. Quesnay de Beaurepaire publie, dans e l'Eche de Paris », la copie d'une lettre agressée de Genève à un juif de Paris, le 31 mai, eè de l'authenticité de la quelle îl se dit certain. Ce document a trait à la reprise de l'affaire Dreyfus-qu'il aunonce comme imminante. Cette reprise serait basec sur trois faits nouvenaux cusceptibles d'âmence la révhion à brève échésance. On opérerait avant la seconde quinaance des juin.

LE GENERAL DE KERMARTIN

La c Patrie a annonce que le général Henri de

Kermartin, qui commande à Parie, la 1º division de

cavalerie bien qu'il ne soit atteint que dans un an

pombinté, en qu'il ne soit atteint que dans un an

par la limite d'âge.

Le général de Kermartin s'était vu enlever sans

motif, au mois de iauvier dernier, la présidence du

Le général de Kermartin s'était vu enlever sans motif, au mois de jauvier dernier, la présidence du Comité technique de la cavalerie qu'il exerçait avec autorité; de là, sans doute, la cause de la détermination qu'il vient têle prendre.

LE CONGRES INTERNATIONAL DES ŒUVRES CATHOLIQUES

Paris, 8 juin. — Journée animée aujourd'hui su congrès international des œuvres catholiques. Dans la section de la défense des intérêts catholiques, un très remarquable rapport a été présenté par M. Alfred Merinox avocat, délégué belge, sur les élections en Belgique. Les étudiants réunis ont jeté les bases dune fédération internationale de la jeunesse catholique.

LES COURSES DE TAUREAUX

LES COURSES DE TAUREAUX LES COURSES DE TAUREAUX
Paris, 8 juin. — La commission, dite des courses
de taureaux, a adopté aujourd'hui le rapport' de M.
Charles Bos qui conclut à l'adoption pure et simple de
la proposition Bertrand. M. Doumergue avait soutenu, devant la commission, un amendement teudant
à faire admettre la tolérance de courses de taureaux
dans les villes où existaient des arênes avant le premier janvier 1900.
La commission a réservé cet amendement, lais-

La commission a réservé cet amendement, lais-sant à la Chambre l'entière faculté de se prononcer

pour ou contre.

LE GENERAL GALLIENI
Le général Galliéni quittera Paris samedi
aller rejoindre son poste. Il s'embarquera dinu
sor, à bord du « Natal », pour Madagascar.

soir, à bord du « Natal », pour Madagascar.

LES INCIDENTS DE CHALON
Chalon-eur-Saöne, 8 juin. — M. de Joly, préfet
de Saône-eet-Loire, est parti ce matin pour Mâcon; il
reviendra demain. Par ses soins des secours ont
été distribués aux familles des victimes de la manifestation. La comparation devant le Tribunal correctionnel des individus arrêtés semedi est toujours
âxée à demain matin.

Toutes les usines travaillent.

LUN SCANDALE ELECTORAL

Toutes les usines travaillent.

UN SCANDALE ELECTORAL

Paris, 8 juin. — Il est bruit d'un seandale élec
toral qui ne tardèrait pas à éclater. C'est Marseille
qui en serait le théâtre. Il paraît que, vérificatiou faite
on surait découvert qu'aux élections municipales dernières, des fraudes auraient été commires qui rappelleraient celles de Toulouse. Dès aujourd'hui il serait
acquis que 14 conseillers socialistes ont été indûment
proclamés d'us à la place de 14 candidats du «Petit
Marseillais ». Le préfet e tle secrétaire général des
Bouches-du-Rhône sont en ce moment à Paris où ils
ont été appelés par le président du conseil. On s'efforcerait, par tous les moyens, de faire le silence;
mais la chose para l'arait des plus difficiles, sinon impossible. La situation du préfet des Bouches-du Rhônest menacée. On s'attend à ce qu'un gros incideat
se produise à la Chambre.

LES NATIONALISTES AU CONSEIL

est menacee. Un sattend a ce qu'un gros meident se produise à la Chambre.

LES NATIONALISTES AU CONSEIL MUNICIPAL

Paris, 8 juin. — Avant la séance publique le conseil procède à l'élection du bureau du comité du budget. Sont élus: président, M. Ernest Caron; vice-présidents, MM. Dospatys et Baillière; secrétaires, MM. Poirier de Narçay, Bussat, Félix Roussel et Barillier; rapporteur général, M. Deville; rapporteur des comptes, M. Spronck. Comme on le sait, c'est la liste nationaliste qui a été élue.

La suite de la séance du conseil municipal a été fort intéressante. Il s'agissait de l'attitude de la police au cours des récentes smanifestations au Pere-Lachaise. Une union qui sera anna doute éphéaure s'est faite entre la majorité sa'ionaliste et la minorité socialiste, dans le but de blâmge la police.

UN DUEL ENTRE DOCTEURS

sociaiste, dans le but de blampt la police.

N. DUEL ENTRE DOCTEURS

Paris, 8 juin. — A la suite d'un nedent survaeu hier soir au club médical de l'avenue de l'Opéra entre M. le docteur Pozzi, sénateur, et M. le docteur Devillers, M. Pozzi s'étant jugé offensé, vient de constituer des témoins.

Conscituer des témoins.

L'ETAT DE SANTE DU PAPE

Paris, 3 juin. — L'a Agence Lavas a communique
la dépèche suivante : « Rome 8 juin. — Afin de permettre au pape de se reposer, la réception des pélorins à Baint-Pierre est ajournée. Le pape ne descondra même pas dimanche à Saint-Pierre à l'occasion
de la béatification. Le pape continue, par précaution,
à garder la chambre.

200 KILOGS DE DECORATIONS

Ces jours derniers est arrivé à Odessa le représentant du gouvernement perse, Mira-Malimoud-Khan-Scid-Meselik-Ogli, qui apportait avec lui une quantité énorme de médailles, d'étoiles, d'ordres et de décorations. Ce sont les distinctions que le Shah de Perse su propose de distribuer au cours de son voyage en Europe. Le poids de ces décorations contenues dans deux immenses ceisses est de 200 kilogs environ. 200 KILOGS DE DECORATIONS

deux immenses enisses est de 200 kilogs environ.

UN DON DE 15 MILLIONS

Millo Hélène Gould, belle-seur du comte Boni de
Castellane, vient de faire un don de 15 millions de
francs au collège de Beren, dans le Kentucky.

LA REFORME DE L'ORTHOGRAPHE

ALLEMANDE

Il faut croire que les hautes charges de chancelier
de l'empire lui laissent des loisirs, puisque le prince
de Hohenlohe yeut entreprendre de réformer l'orthegraphe allemande. Pour cela, il commencerait d'abord
par créer une Académie sur le modèle de la nôtre.
Reste à ravoir si l'empereur lui permettra de jouer
les Richelieu.

LA FLOTTE ALLEMANDE

Le parlesment allemand a achevé de voter la ioi

Le parle Le parlement allemand a achevé de voter la loi qui augmente la flotte de guerre. Les ressources necessaires proviendront d'une augmentation des droits de timbre, des droits sur les bons à lots et les valeurs de Bourse, des droits sur les alcols étrangers et les vins de Champegue. vins de Champegue.

CHOSES ET AUTRES

Entre M. et Mme Dupont, commerçants retirés — Ce n'est pas encore cette année que nous me

Adrienne...

— Je le crains. Les années de l'Exposition, tout aug-nente : les gendres seront hors de prix !

Un tout jeune avocat défend, devant la correctionnelle, spe cuininière accusée d'avoir fait outrageusement danser l'anse du panier.

— Le tribunal, s'écrie-t-il, dans un beau mouvement d'alors un beau mouvement d'éloquence, ne saurnit contester une commétence dans les ouestions qu'i se ratractiont au méange et à la cuisine : Ne suis-je pas avocat d'olife ?

LE CZAR EN FRANCE

Teulon, 8 juin. — L'escadre d'évolutions qui vient de terminer ses exercices au golfe de Juan et en Corse est rentrés. Elle vient de recevoir l'ordre d'effectuer son ravitaillement en vue de son prochain départ pour le Nord L, escadre de la Méditerrence prendrait part, ditoa, à la grandiose réception du Csar, lors de sa visite à l'Exposition.

Paris. 8 juin. — L'e Agence Hayas, confirme

te à l'Exposition.

Paris, 6 juin. — L's Agence Havas » confirme,
d'après une dépèche de Toules, que l'escadre de la
Méditerrance qui a terminé ses exercices au golfe
Juan, à Villefranche et en Corse, vient de recevoir

l'ordre d'effectuer son ravitaillement en vue de son

l'ordre d'effectuer son ravitaillement en vue de son prochain départ pour le Nord.

L'a Agence Officieuse » ajoute i

a L'escadre de la Méditerranée prendrait part, dit-on, à une grandiose réception du Czar, s'il vient en France à l'occasion de l'Exposition. s

Cherbourg, 8 juin. — Le vice-amiral de la Jaille fait savoir au port de Cherbourg qu'il viendrait inspecter les services du major-général et étudier les moyens de ravitaillement d'une grande force navale. On croit ici, que ce sera dans notre port que se réuniront les escadres du Nord et de la Méditerranée.

LE ROLOSCAR II

ET LE FRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Paris, 8 juin. — Le roi de Suède et Norrège a fait, oct après-midi, au visite officielle au président de la République, au palais de l'Elysée.

L'introducteur des ambassadeurs était allé le prendre à l'hôtel des Souverains, avés le landau de gala, attelé en postillon, Montjarret piquant en tôte. Le cortège, qui comprend six ou sept voitures, était attelé de superbes chevaux bai bruns. Le roi portait un costume de général avec le—rand cordon de la



LE ROI OSCAR DE SUÈDE

Legion d'honneur, et un casque orné d'un énorme panache de plumes jaunes. Sa hazte stature était encore augmentée par ce casque.

Sa Majesté a été reçue au bas du perron par l'officier de semaine et le commandant du Palais. Le général Bailloud, scorétaire-général de la présidence, se tenait en haut du perron. Le roi s'est dressé dans le landau, faisant face au drapeau devant leque il s'est profondément incliné. Puis il a mis pied à torre et a serré les mains des officiers.

Le Président de la République, portant le grand cordon des Séraphins, attendait le roi dans l'antichamère, syant autour de lui le ministe des afficies étrangères, les membres de son cabinet civil et les officiers des a maison milliairo. Le roi et le président se sont cordinlement serré la main et sont entrés seuls dans le grand salon doré, dit des Ambassadeurs, où leur conversation a duré un quart d'heure.

L'entretien terminé, le président de la République et la suite du roi. Le président a présenté les personnes de sa maison au roi qui lui a présenté, à sont out, les nersonnes de sa suite. Le roi a demandé alors à saluer Mme Loubet. Le président a conduit le roi Oscar au premier étage, auprès de Mme Loubet, le roi a quitté l'Elveée à treis heures et quart, accompagné jusqu'à l'antichambre var le président de la République. Avant de remonter dans son landau, il a vonlu passer la revue des troupes qui formaiont le cerole dans la cour d'honneur. M. Laubet a rendu à trois heures et demie sa visite au roi.

LE CO"SEIL SUPFRIEUR D'I TRAVAIL

Les Consells de Prud'hommes
Paris, 8 juin. — Le conseil sup jieur du travail
a tenu, ce matin, sa quatrième séance sous la presidence de M. Keufer, vice-président. Poursuivant
l'examen des conditions relativea, à l'électorat aux
Conseils des prud'hommes, il a exprimé le désir que
la durée au domicile exigée filt réduite à six mois,
Cette disposition complète les vœux émis dans la précédente séance, relatifs à l'abaissement pour l'électorat des conditions d'âge et de durée d'exercice
de la profession. Après avoir discuté les propositions
de MM. Raoul Joyet et Fougeirol, le conseil supérieur demande que les anciens patrons et les ancieus
ouvriers soient éligibles aux Conseils de prud'hommes, mais que, comme par le passé, ils ne puissent
être électeurs.

Par des votes successifs, il a été ensuite décidé sur
la proposition de M. Brias qu'il suffirait de justifier pour l'éligibilité des caditions suivantes: 25
ans d'âge, trois ans d'exercice de la profession et six
mois de domicile. La question de l'électorat des formes a été ensuite abordée, et le Conseil supérieur
du travail en a admis le principe à l'unanimité des
votants.

Il envoie à une séance ultérieure l'examen de la

votants.

Il envoie à une séance ultérieure l'examen de la proposition de Mile Bonnevialle, tendant à accorder égaleraent aux femmes le bénéfice de l'éligibilité.

Le Conseil s'est séparé à midi, après avoir remis au lendemain la suite de la discussion qui portera sur le point de asvoir dans quelle catégorie, patronale ou cuvrière, il convient de ranger les directeurs, contre-maîtres et chefs d'ateliers.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 8 juin.— Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.
La situation en Chine.
Le ministre des affaires étrangères, dit le compte
rendu officieux, a donné lecture de télégrammes relatifs à la situation en Chine, Notre représentant à
Pékin continue à agir d'accord avec ses collègues du
corps diplomatique. L'amiral Courejolle, qui est à
Takou, avec les bâtiments de la division navale, a
l'ordro de se concerter avec les aniraux étrangers
pour l'exécution des mesures de protection que la
situation pourrait réclamer.

La statuo de Lafayette

situation pourrait reclamer.

La statuo de Lafayette
M. Delcassé a fait savoir que la Chambre des représentants des Etats-Unis a approuvé l'adresse de sympathies pour la France, votée par le Sénat, au sujet du l'inauguration à Paris, le 4 juillet, de la statue de Lafayette, offerte à la France par les enfants des écoles des Etats-Unis.

L'interdiction des courses de taureaux en Seine-et-Dise

ca Scinc-et-Oise
Le Président du Conseil a fait connaître que, conformément à ses instructions, le Préfet de Seine-et-Oise, usant des pouvoirs qui lui sent conférés par l'article 199 de la loi municipale, a interdit dans le département, somme de nature à troubler la tranquillité publique, les courses de taureaux.

des établissements d'assistance privée M. Waldeck-Rousseau d'assistance privée Montes, outre le projet de loi sur l'amnistie voté

troupes de terre.

par le Sénat, un projet de loi sur la surveillance des établissements d'assistance privée, et qu' a été soumis au Conseil d'Etat.

La défense des colonies

Le Conseil a'est ensuite occupé des divers projets relatifs à la défense des colonies, à l'outillage des perts et de la flotte, qui ont été mis à l'ordre du jour de la Chambre.

Les fêtes maritimes Les fêtes maritimes

Le Ministro de la marine a présenté, à la signature
ou Président de la République, un décret par lequel
le vice-amiral Gervais est désigné pour commander,
pendant la Période des manœures de 1900, l'armée
navale constituée par la réunion des deux escadres
du Nord et de la Méditerranée, qui doivent donner à
l'occasion de l'Exposition, des fêtes maritimes. Ces
fêtes coincideront avec la revue, le 14 juillet, des

LE FILS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

reçu docteur ès-sciences économiques

Paris, 8 juin. — M. Paul Loubet, fils aîné du Présicent de la République, a soutenu, hier matin, devant
la Faculté de droit de Paris, sa thèse pour le doctorat
in-sciences économiques. Il avait choisi son sujet dans
la science financière: « La Banque de France et l'escompte. » M. Paul Loubet a été reçu avec la mention: « Très bien » et avec éloges. Le jury a retenu
la thèse.

UN SCANDALE DANS LA MAGISTRATURE

Arre tatlon d'un procureur de la République. Suites d'un divercé. — Chargemeut fictif Paris, 8 juin. — Nous avons annoncé hier, qu'un nouveau scandale était sur le point d'éclater dans la magiatrature. Voici les faits auxquels nous faisons allusion.

sions allusion:
L'ancian procureur de la République à Etampes,
31. Vène, a été arrêté hier à Taris, à l'hôtel Moder-ne, place de la République, gur mandat de M. de Malepoyre, jugo d'instruction au parquet de la Sei-

ne.

M. Vène est âgé d'une quarantaine d'années. Il arait divorcé au commencement de cette année et il devait rendre des comptes à sa fomme. Au mois de mars, il expédiait nue lettre chargée à Arcis-sur-Atbe, à l'avoué chargé du règlement des comptes avec Mmo Vène et il assurait le pli à une compagnie dassurances pour la somme de 88.000 francs qu'il déclarait se trouver en billets de banque dans l'envelonne.

vecloppe.

Le pli arriva à destinstion; mais l'avoué n'y trouva que du papier blanc et pas un seul billet de banque. Une plainte en vol fut immédiatment déposée par M. Vène.

Des bruits étranges coururent alors sur le magis-

Des brutts etranges couruent ators sur le magis-trat qui passait, à tort ou à raison, pour être dans une situation gênée. Une enquête fut prescrite à la fois à Etampes, à Arcis-sur-Aube et à Paris. Au cours de l'instruction, M. Vène donna sa démission de procureur de la République pour laisser plus d'in-dependance au juge. C'est à la suite des recherchea, qu' ont duré plus de trois mois, que le parquet a dé-cidé de mottre l'ancien procureur de la République en étas d'arrestation.

cido de mottre l'ancien procureur de la republique en étaé d'arrectation.

Il est très probable que M. Malépeyre, chargé de poursuivre cette affaire n'a fait arrêter ce magistrat qu'après aroir acquis la presque certitude qu'il était coupuble et que le chargement de la lettre était fic-

C'est M. Cochefert, chof de la Sûreté, qui a opé-

quisitions.

Le chef de la Sûreté a d'abord saisi un certain nombre de papiers à l'hôtel Mdoerne, où habitait le magistrat. Il s'est rendu ensuite 74, rue du Faubourg-du-Temple, où il y a quelques jours la mère de M. Vinc, qui précédemment logesit à l'hôtel Moderne, ôtait provisoirement descendue chez une dame de see amies. Un autre fils de la manueureuse mère demeure dans

une maison voisine.

M. Vène a naturellement protesté contre la mesure dent il est l'objet.

dent il est l'objet. Il a été écroué au Dépôt, en attendant qu'il soit interrogé par M. Malepeyre, en présence de son avocat.

LA GUERRE DU TRANSYAAL

Londres, 8 juin. — Le général Warren est arrivé à Ca-bell. Le consul américain est retourné à Lourenço-Mar-quez venant de Machadorn en il s'est entreteun avec le président Kruger. La conférence a duré plus de deux LA QUESTION DE LA PAIX

Le bruit court que le consul américale arreit soumis président Kruger les instructions que son gouverne-mont lui eurait désaines portant que les Étaus-Unis considéraient que le président Kruger devait sunger sé-rieumenent à entamer des négociations en faveur de la

riousement à entamer des négociations en faveur de la paix.

Lord Roberta vient de confirmer la nouvelle qu'à l'arrivée des Anglais à Prétoris, les Boers avaient pu enlever toutes les munitions qui se trouveient dans les arsonaux et avaient emmeré avec eux les canons qui étaient destinés à assurer la défense de la ville. Le manuchal ford Roberts, dans le télégramme qu'il adresse aujourd'hui au War Office, ajoute qu'en outre de nunitions de reterre, les Boers ont emmons avec eux 1.600 misonniers anglais qu'ils détenaient. Avant de quitter la ville, les Boers out emporté une somme de 39.000 l'ures de la Banque nationale : ils n'ont fait aucua retrait dans les autres banques. L'or saist par le gouvernement transvalien dans les mines durant la guerre représenterait la somme de 2.500.000 frances.

francs.
UNE ENTREVUE DU CONSUL, AMERICAIN AVEC
PAUL KRUGER
Log-cuço-Marenez, 8 juin. — M. Holis, consul américain, est revenn hier de Machododorp où il a rendu-visite
au président Kruger avec lequel il a eu un entretien qui a
duré deux heures. On dit que M. Holis était porteur
d'une dépècle amirale conseillant au président Kruger de
demander la paix.

L'INSURRECTION EN CHINE
Londres, 8 juin. — Le « Times » (deuxième édition)
publie une dépéche datée de Tien-Trin, 7 juin, ainsi conque: Un engagement a cu lieu entre les troupes chinoises
et les Boxers à environ vingt mille de Tien-Tain sur la
route de Pékin, un autre coubat a eu lieu à Taku. Le
bruit court que les Chinois ont été battus par les Boxers
à Pao Ting-Pet.

A Tien-Tien-Le « China de Chinois ont de la course de la cou

à Pao Ting.Fu.
A Tien-Tsin, les Chinois cherchent à empâcher les ma-rins anglais de quitter la villo pour Pékin. Les croiseurs a Entrecastroux; et « Jean-Bort » sont artivés à Ta-kou. Ils ont immédiatement débarqué des marins.

a Entrecastroque et a Jean-Bart e sont arrives à Takou. Ils ont immédiatement débarqué des marins.

NOUVELLE INTERRUPTION ENTRE PEKIN

Tien-Tein, 8 juin. — Le service des trains entre TienTein et Rèkin est de nouveur interronque. Les autorités
chinoises n'ont pas autorisé les marins et les soldats de
l'infanterie de marine à prendre le train, bien qu'ils aient
offert de réparer la ligne. 75 soldats autrichiens et 80
russes sont arrivés aujourd'hui.

LA DESTRUCTION D'UN PONT DU CHEMIN DE

FER ELECTRIQUE PAR LES BOXENS

L'ontes, 8 juin. — Une dépoche de Tèen-Tain. 7, juin,
aut 'leutrasz, dit que les rebelles ort détruit un pont sur
la ligne du chemin de fer électrique près de Pétin. C'n

détactement de troupes chinoises qui, était présent n'e
rien fait pour les en empècher.

Young Ju, commandant en chef des troupes impériales,
sents en révolte ouvette contre l'impératrice mère.

Al y a en ce morrest à l'ékin environ 1,000 addats de
toutes nationalités, et les stationaires se disposent à en
près 650 feuilles marins et 5 canone qui jettiront de

Tien-Tain pour Pékin au premier signal.

UN DÉTENU TUÉ

Arrestation de trois gardiens de prison

Arrestation de trois gardiens de prison
Toulon, 8 juin. — Hier, mourait à l'hôpital civil
Emile Rouveyrol, âgé de 34 ans, transporte la veille
de la maison d'arrét où il était détenu pour ivresse et
rébellion à la police. Cette mort syant paru suspecte
au personnel médical, le Parquet, avisé, ouvrit une
enquête. On apprit alors que Rouveyrol avait été, en
arrivant à la prison, passé à tabac par les gardiens,
avec une brutaité inouie.
Roué de coups, jeté sur le sol, mis au cachot avec
les fers, Rouveyrol y resta deux jours sans secours.
L'autopsie faite par un médecin légiste a révélé, en
outre, de nombreuses contusions et une fracture du
orêne qui a déterminé la mort.
Le substitut a ordonné l'arrestation de trois gardiens, et une femme détenue, témoin de ces faits, se
été entendue. Cette affaire cause à Toulon une émotion considérable.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du vendredi 8 juin 1900

Séance du vendredi 8 juin 1900

La séance est ouverte à 2 heures sous la présidence de M. Deschanel.

Un conciliabule des plus animés se tient à l'extrême-gauche entre MM. Doumergue, Rabier, Isambert, Levaud, d'autres encore et M. Waldeck-Rousseau qui semblent fournir des explications. Il s'agit sans doute de l'article 7, dont le Conseil a décidé, ce matin, d'ajourner la discussion. Les radicaux et les socialistes ne sont pas contents.

INCIDENT

M. Salis, avec sa véhénages habituelle.

M. Salis, avec sa véliénence habituelle, proteste contre l'élection des membres de la commission du budget, hier dans le 2e bureau; M. Salis est un candidat battu ; d'après lui, 50 vetes ont été émis, suora alors qu'il n'y avait que 44 présents.

Je ne demande pas, dit-il, qu'en revienne sur le vote bien qu'il n'est pas été sincère (brut), mais je demande, qu'à l'avenir, il ait lieu par appel nominal. L'orateur dépose une proposition modifiant le réglement dans ce sens. (applaudissements à l'extrême gauche).

ment dans co sens. (applaudissements à l'extrême gauche).

M. de Mahy, comme président du 2^{me} bureau, déclare que tout s'est passé régulièrement. L'extrême, gauche l'invective et veut l'empêcher de parler, mas il tient bon. Le nombre des mombres présents n'est jamais constaté, dit-il.

M. Aynard.—Pour moi, j'ai été élu, même en tenant compte des absences. Les hurlcments redoublent a gauche, tandis que le centre soutient, de ses applaudissements, M.M. Aynard et de Mahy. Celui-ci poursuit ses explications: Depuis 30 aus, dit-il, J'ai toujours vu procéder comme je l'ai fait, mais comme il ne me plait pas d'être soupçonné, je donne ma démission. (Salves d'applaudissements au centre, cris: Non 1 Je n'ai nullement voulu offenser, ni metre en cause M. de Mahy, mas voici quels étaient les absents: MM. Basly, Dron, Duquesnoy, Maruejouls, Rolland, c'est-à-dire nos amis.

On voit par là. si l'élection est exacte.

MM. BBS), JUNE, Full Control of the Control of the

M. Fourniere. — Je demande que l'élection soit recommencée.

M. de Mahy; — M. Aynard a obtenu 28 voix et moi 26. M. Salis n'en a eu que 17. A supposer que les absents eusgent voté pour lui, il ne serait pas élu.

M. Salis. — J'en ai eu 21; d'ailleurs, je ne parle pas pour moi; je m'engage à ne pas me représenter. (Exclamations ironiques).

M. de Mahy renouvelle sa démission. Je n'entends pas que mon élection soit soupçennée. (Applandissements. Oris à gauche : Ét Muset?)

M. Muset est le troisième membre élu du 2e burceu. Cest aussi un modéré. On le cherche des yeux; il vient de quitter la salle.

M. Berteaux insiste pour que l'élection soit annulée; M. de Mahy, d'i-il, a donné une preuve de sa loyauté en reconnaissant les torts du bureau.

M. de Mahy, dans l'hémicyele, proteste avec force, au milieu du vacarme contre les paroles de l'orateur. Le tumulte est à son comble.

M. Xavier Reille. — Ce serait une erreur de croire que les candiciats amis de M. Berteaux, ont été seuls victimes d'incidents comme celui qui a été porté à la tribune.

Ces mots soulèvent que tolla frénétique à l'extrême.

Ces mots soulèvent une tolla frénétique à l'extrême Ces mots soulevent une tolla frenetique à l'extreme gau-he. A ce moment, une violente altercation se pro-duit entre MM. Cluseret, Morinaud, Charles Ber-nard, d'une part, et MM. Renozech, Renog. Clovis Hugues. On entend: « Clérical! Sale internationa-liste ! A bas la calotte ! s Les aforersaires, debout, se monacent du poing. Le président s'égosille en pure rte. M. de Baudry d'Asson s'écric q'une voix de stentor:

M. Xavier Reille peut enfin poursuivre. Il expose que, dans le 4e bureau, dent il fait partie, quatre andidats out obtenu la majorité absolue. J'ai voita appliquer que cela n'était pas possible, on m'a traité in reliteration. (Piente la majorité absolue, a l'activité de la majorité absolue, d'ai voita appliquer que cela n'était pas possible, on m'a traité in reliteration. (Piente l'activité de l'activité olitechnicien. (Rires). . Renault-Molière. — C'est moi qui étais le qua

ième candidat; numis pu soucenir que fétsis ré-lièrement élu, je n'ai pas réclamé; je me suis incligillorement elu, je n'ai pas rechnie; je me suis incic. (Applaudissements au centre).

Le président. — Je vais mettre aux voix la proposiion de M. Salia.

M. Ribot. — Cette proposition ne s'applique qu'à
a nomination de la commission du budget; il serait
inste que l'appel nominal fat de droit, s'il est demanté pour toutes les commissions.

M. Salia. — J'accepte cet amendement.

L'urgence est déclarée, et la discussion immédiate
rédonnée.

ordonnée.

Je président. — M. Masse demande que l'appel nominal soit de rigueur pour toutes les commissions. Sa proposition étant la plus compréhensible, je la not. d'abord aux voix.

Le séruité donné lieu à un pointage. La séance est enspendue à 3 h. 20.

Rejet de la proposition Masse

La proposition Masse est repousée par 261 voix ontre 256. LA MOTION MASSE M. Masse dépose un nouvel amendement, demandant de procéder, par appel nominal, pour la nomination de toutes les commissions de 33 membres.

M. Ribot, comme président de la commission du règlement, accepte l'amendement, qui est adopté à nains levées.

LA MOTION VIVIANI La président. — J'ai requ, de MM. Viviani et Bateaux, une motion tendant à l'annulation du 2e bureau. (Protestations au cantre; cris à l'extrême gauche: De toutes les élections; démission 1 démission 1.
M. Miyèt, denne lecture du procès-verbal de la
séance du 2e-bureau; j'ai butenu 26 voix au 2e tour.
(Les cris de : Démission 1, redoublent à gauche).
M. Pellotan. — C'est une question d'honneur pour
la Chambre d'en fair avec des procédés éétestable.
(Applaudissements à l'extrême gauche, procédés

(Applaudissements à l'extrême gauche; protes a-tions au centre); on donne, au pays, un triste spec-tacle. La grave irrégulurité qu'on mentionne est due sans doute, à une erreur matérielle; c'est à ceux qui en ont bénéficié qu'il conviendrait de demander tan-culation du scrutin. (Tounerre d'applaudissements è l'extrâme gaucha). l'extrême gauche).